

DEUXIÈME SCHÉMA DÉPARTEMENTAL POUR UNE POLITIQUE DES ARCHIVES

Garantir l'accès au patrimoine
informationnel gardois

2024-2028



Sommaire

Edito	4
Introduction	5
Fiche d'identité	6
Axe 1 – Collecter	7
OBJECTIF 1.1. RENFORCER L'ORGANISATION DE LA FONCTION ARCHIVES	
Action 1.1.1. Adapter les procédures aux évolutions de l'organisation des services de l'État	
Action 1.1.2. Réactiver la collecte auprès des opérateurs publics non représentés dans les fonds d'archives	
Action 1.1.3. Relancer la collecte des archives notariales	
OBJECTIF 1.2. ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE	
Action 1.2.1. Sensibiliser les collectivités territoriales et leurs groupements à la mutualisation d'une solution d'archivage numérique	
Action 1.2.2. Organiser l'archivage numérique intermédiaire du département	
Action 1.2.3. Rationaliser l'archivage numérique définitif du département	
OBJECTIF 1.3. PRÉSERVER LES ARCHIVES PRIVÉES INTÉRESSANT L'HISTOIRE LOCALE	
Action 1.3.1. Mener des actions de sensibilisation auprès des détenteurs d'archives privées	
Action 1.3.2. Inciter les détenteurs à organiser leurs archives	
Axe 2 – Classer	9
OBJECTIF 2.1. ÉLABORER DES STRATÉGIES DE CLASSEMENT	
Action 2.1.1. Prioriser les classements d'archives anciennes et modernes	
Action 2.1.2. Mobiliser et organiser les ressources	
Action 2.1.3. Établir le suivi des chantiers de classement	
OBJECTIF 2.2. INVENTORIER LES FONDS ICONOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELS	
Action 2.2.1. Récoler l'ensemble avec état sanitaire	
Action 2.2.2. Décrire pour import dans SIA* Archives (*Système d'Information Archivistique)	
OBJECTIF 2.3. AMÉLIORER LES OUTILS PROFESSIONNELS DE LA BIBLIOTHÈQUE	
Action 2.3.1. Adapter le SIGB* aux besoins des professionnels (système intégré de gestion des bibliothèques)	
Action 2.3.2. Dématérialiser les fichiers Auteurs, Communes, Thèmes et Biographies pour en faciliter l'accès	

Axe 3 – Conserver 11

OBJECTIF 3.1. INTÉGRER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Action 3.1.1. Améliorer la performance énergétique du bâtiment
- Action 3.1.2. Sensibiliser les agents aux écogestes

OBJECTIF 3.2. AMÉLIORER LA PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE

- Action 3.2.1. Réaliser un plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)
- Action 3.2.2. Développer les moyens de l'atelier de conservation préventive
- Action 3.2.3. Assurer la conservation des archives numériques

OBJECTIF 3.3. CONSOLIDER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES FACE AUX RISQUES LIÉS AUX MÉTIERS DES ARCHIVES

- Action 3.3.1. Réduire les risques liés à l'amiante
- Action 3.3.2. Réduire les risques liés à la poussière
- Action 3.3.3. Réduire les risques liés au port de charge

Axe 4 – Communiquer et Valoriser 13

OBJECTIF 4.1. DÉVELOPPER LES PRATIQUES CULTURELLES NUMÉRIQUES DANS LES TERRITOIRES

- Action 4.1.1. Transposer en ligne des activités et des ressources pédagogiques
- Action 4.1.2. Améliorer la visibilité des ressources
- Action 4.1.3. Enrichir les projets en ligne à travers des nouveaux formats

OBJECTIF 4.2. ÉLARGIR LES PARTENARIATS

- Action 4.2.1. Déployer une offre de proximité pour les établissements scolaires et universitaires
- Action 4.2.2. Consolider une offre de proximité tous publics en privilégiant les dynamiques de réseau

OBJECTIF 4.3. FAVORISER L'ACCÈS AUX ARCHIVES POUR TOUS

- Action 4.3.1. Conforter l'offre à destination des établissements scolaires et universitaires, des chercheurs et des publics
- Action 4.3.2. Œuvrer pour un lien direct entre archives et citoyens
- Action 4.3.3. Assurer la complémentarité entre les salles de lecture, physique et virtuelle



Garantir l'accès au patrimoine informationnel gardois

Les archives départementales ont été créées en 1796 pour centraliser les archives de l'Ancien Régime ainsi que celles des administrations, et en faciliter le libre accès aux citoyens, dans un objectif de transparence démocratique. Depuis leur installation en 2014 rue du Forez à Nîmes, les Archives départementales du Gard jouent un rôle essentiel dans les ambitions culturelles, patrimoniales et de solidarité du Conseil départemental.

Au service du territoire gardois et de ses habitants, les Archives départementales du Gard se doivent d'être au plus près de leurs besoins et d'évoluer avec eux. C'est l'ambition de ce deuxième Schéma pour une politique des Archives qui, tout en s'inscrivant dans la continuité du premier, propose de répondre aux enjeux de la politique culturelle et patrimoniale du Conseil départemental : mettre les archives au service des usagers, constituer le patrimoine numérique du département, mobiliser et préserver pour l'avenir. Il identifie ainsi 4 axes d'évolution, qu'il décline en 12 objectifs stratégiques et 31 actions.

Ce Schéma pluriannuel constitue donc un outil de pilotage qui dessine les perspectives et les enjeux des Archives départementales du Gard pour les années 2024-2028. Il s'inscrit par conséquent dans la politique générale du Conseil départemental et s'articule de manière transversale avec l'ensemble des schémas adoptés depuis juillet 2021.

Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil
départemental du Gard



Patrick Malavieille,
Vice-président, délégué à la culture,
au patrimoine, à l'éducation artistique

INTRODUCTION

Le deuxième Schéma départemental pour une politique des Archives est un outil de pilotage stratégique et pluriannuel (2024-2028) qui présente les perspectives et enjeux de la direction des Archives départementales du Gard à travers ses grandes missions : collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser.

Il identifie ainsi 4 axes d'évolution, qu'il décline en 12 objectifs stratégiques et 31 actions venant servir les priorités suivantes :

- Le développement d'une politique culturelle et patrimoniale au plus près des territoires et de leurs habitants,
- La sécurisation de la conservation du patrimoine informationnel de l'administration, tant physique que numérique,
- La facilitation de l'accès aux ressources (instruments de recherche, catalogues, moteurs de recherche...),
- La consolidation des pratiques professionnelles.

Ces priorités permettent ainsi de répondre aux enjeux d'une société démocratique au XXI^e siècle, à savoir faciliter l'accès :

- Aux décisions de politiques publiques,
- Aux documents qui génèrent des droits,
- Aux sources de la connaissance de l'histoire individuelle et collective.

Le schéma départemental pour une politique Archives revêt aussi une dimension de communication, qui est double :

- En interne, il est destiné à favoriser la cohésion d'équipe autour d'un programme concerté,
- À l'extérieur, il donne une visibilité à la mission de service public des Archives départementales du Gard.

Il s'inscrit également dans la politique générale du Conseil départemental dans le champ culturel, et s'articule notamment avec les schémas départementaux de la Culture, des enseignements et pratiques artistiques, du Livre et de la Lecture et de l'Économie sociale et solidaire.

FICHE D'IDENTITÉ



1796 – Création

1911 – Installation dans l'ancien grand séminaire de Nîmes, rue des Chassaintes

2014 – Inauguration du nouveau bâtiment, rue du Forez

10 000 m²

33 magasins : **40** kilomètres linéaires équipés

Accueil du public : salle de lecture, salle d'exposition, salle pédagogique, auditorium



2024 – Chiffres clés

30 kilomètres linéaires d'archives conservés

1 système d'archivage électronique (SAE)

44 agents (ETP)

332 mètres linéaires d'archives publiques et privées accueillies

0,23 Go d'archives numériques accueillies

909 lecteurs inscrits, **2 387** séances de travail, **11 481** documents consultés (salle de lecture physique)

136 377 internautes, **222 403** sessions, **1 320 000** pages consultées (salle de lecture virtuelle)

887 131 pages ou images numérisées et mises en ligne **7 455 534** pages ou images mises en ligne depuis le début des opérations en 2014)

6 796 personnes physiques ont participé à **21** activités pédagogiques ou culturelles, *in situ* ou hors les murs

Axe 1 : Collecter



Contexte

L'évolution de la collecte des archives, qu'elles soient publiques ou privées et quel que soit leur support (physique ou numérique), nécessite de soutenir les producteurs en adaptant les outils et méthodes utilisés. Il est aussi essentiel de définir des objectifs pour la collecte des archives physiques et de promouvoir la collecte des archives numériques, afin de favoriser une gestion globale du patrimoine informationnel de l'Administration

Axe 1 : Collecter

OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
Renforcer l'organisation de la fonction archives	Adapter les procédures aux évolutions de l'organisation des services de l'État	Relancer régulièrement les dossiers en cours
		Organiser des réunions régulières avec le service Logistique du SGCD* (Secrétariat Général Commun Départemental) en charge des archives
		Créer un outil de suivi commun
	Réactiver la collecte auprès des opérateurs publics non représentés dans les fonds d'archives	Faire un état des établissements / opérateurs / services n'ayant pas versé depuis 5 ans
		Envoyer les procédures d'archivage aux services concernés et organiser des inspections
		Rappeler l'existence du marché SGAR (Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, services de l'État)
	Relancer la collecte des archives notariales	Rencontrer le président de la Chambre des notaires pour sensibilisation
		Réaliser un courrier commun Chambre des notaires - Archives départementales à l'ensemble des études
		Établir des outils personnalisés à destination des études concernées
	Élaborer une stratégie d'archivage numérique	Sensibiliser les collectivités territoriales et leurs groupements à la mutualisation d'une solution d'archivage numérique
Réaliser des fiches d'aide		
Organiser l'archivage numérique intermédiaire du département		Choix de l'outil d'archivage intermédiaire
		Définition de la gouvernance
		Rédaction d'un Vademecum pour les services producteurs
Rationaliser l'archivage numérique définitif du département		Identifier la production numérique
		Mener des actions de sensibilisation auprès des services producteurs
	Connecter le SAE (Système d'Archivage Electronique) avec le SIA (Système d'Information Archivistique)	
Préserver les archives privées intéressant l'histoire locale	Mener des actions de sensibilisation auprès des détenteurs d'archives privées	Outils d'information auprès des sociétés savantes et historiques
		Diffusion d'informations par le biais du site internet (notamment les classements réalisés)
	Inciter les détenteurs à organiser leurs archives	Fournir des outils pour le pré-traitement des archives
		Outils d'évaluation interne de l'intérêt scientifique des archives proposées

Axe 2 : Classer



Contexte

Les opérations de classement permettent de satisfaire les obligations de communication des archives publiques, de fournir aux chercheurs des ressources historiques essentielles pour l'histoire du département, d'enrichir les activités culturelles et pédagogiques avec de nouvelles sources historiques, et de rationaliser les espaces de conservation. En améliorant également l'exploitation des collections de la Bibliothèque, la politique de classement contribue à faciliter l'accès à l'information.

Axe 2 : Classer

OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
Élaborer des stratégies de classement	Prioriser les classements d'archives anciennes et modernes	Comité de pilotage
		Outil d'analyse
		Outil d'évaluation
	Mobiliser et organiser les ressources	Ressources internes pour le classement des petits fonds
		Externalisation pour les fonds volumineux / complexes / anciens
		Stagiaires / vacataires / collaborateurs occasionnels formés en archivistique
	Établir le suivi des chantiers de classement	Comité de pilotage
		Outil d'analyse
		Outil d'évaluation
Inventorier les fonds iconographiques et audiovisuels	Récoler l'ensemble avec état sanitaire	Tableur
		Expertise conservation préventive
	Décrire pour import dans le SIA Archives (Système d'Information Archivistique)	Tableur avec indexation
		Ressources internes
Améliorer les outils professionnels de la bibliothèque	Adapter le SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) aux besoins des professionnels	Changement de logiciel
		Amélioration du moteur de recherche
	Dématérialiser les fichiers Auteurs, Communes, Thèmes et Biographies pour en faciliter l'accès	Analyse des options (prestataire extérieur, rétroconversion en interne)
		Outils de mise en œuvre

Axe 3 : Conserver



Contexte

Éminemment stratégique, la politique de conservation doit prendre en compte les conséquences du dérèglement climatique dans la gestion du bâtiment (notamment la gestion du climat des magasins). Par ailleurs, elle nécessite la rédaction d'un plan de sauvegarde des biens culturels permettant d'anticiper les sinistres (incendie, inondation...) et d'assurer la sauvegarde du patrimoine lorsque ceux-ci surviennent.

Enfin, elle se doit d'assurer la sécurisation de l'archivage numérique. Les pratiques professionnelles doivent ainsi répondre aux exigences des enjeux de conservation.

Axe 3 : Conserver

OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
Intégrer les impacts du changement climatique	Améliorer la performance énergétique du bâtiment	Révisions des consignes climat magasins
		Audit énergétique (STE) et ses préconisations
		Panneaux photovoltaïques en toiture (STE)
	Sensibiliser les agents aux écogestes	Formation par le Conseil départemental
		Rédaction des bonnes pratiques aux AD30 (affichage)
Améliorer la protection du patrimoine archivistique	Réaliser un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC)	Ateliers SIAF (Service Interministériel des Archives de France) - année 2024
		Relations régulières avec le SDIS
		Formation des agents
		Achat du matériel spécifique
	Développer les moyens de l'atelier de conservation préventive	Recrutement d'un professionnel
		Acquisition d'équipements complémentaires
		Transversalité des procédures et des pratiques
	Assurer la conservation des archives numériques	Passage en production du SAE définitif (Vitam Vas)
		Participation aux organes de gouvernance de Vitam : club utilisateurs, multilatérales, COPIL et CODIR
		Constitution et mise à jour des référentiels d'archivage : services producteurs, contrats d'accès et d'entrée, gestion des droits...
Consolider les pratiques professionnelles face aux risques liés aux métiers des archives	Réduire les risques liés à l'amiante	Sensibilisation des services producteurs
		Information / formation des agents chargés de la collecte
		Rédaction de fiches de procédures
	Réduire les risques liés à la poussière	Dépoussiérage régulier des magasins et/ou de fonds d'archives
		Sensibilisation des agents aux ports des EPI (Équipement de Protection Individuel)
		Amélioration des équipements pour le dépoussiérage des documents
	Réduire les risques liés au port de charge	Formation Gestes et Postures
		Acquisition de matériel de portage
		Optimisation de la gestion de l'espace des magasins

Axe 4 : Communiquer et Valoriser



Contexte

La démocratisation des outils numériques et l'usage intensif d'Internet ont transformé les modes d'accès à l'information. Promouvoir la visibilité des archives en ligne et développer des outils de médiation numérique sont essentiels pour renforcer la relation citoyenne. De même, dans l'environnement physique, l'évolution des usages incite à repenser et diversifier les offres de services destinées au public, en les impliquant dans leur conception et en développant des partenariats, notamment dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation artistique et culturelle.

Axe 4 : Communiquer et Valoriser

OBJECTIFS	ACTIONS	MOYENS
Développer les pratiques culturelles numériques dans les territoires	Transposer en ligne des activités et des ressources pédagogiques	Jeux vidéo, films d'animation et 3D des ressources
		Création de teasers
		Captage 3D des espaces d'expositions temporaires
	Améliorer la visibilité des ressources	Participation à Wikimedia
		Catalogues et livrets pédagogiques
		Jeux et pop-ups
	Enrichir les projets en ligne à travers des nouveaux formats	Capsules vidéo
		Podcasts
		Recueil d'archives orales
Élargir les partenariats	Déployer une offre de proximité pour les établissements scolaires et universitaires	Journées d'accueil thématiques des étudiants de l'Université de Nîmes
		Partenariat avec le DU de généalogie de l'Université de Nîmes
		Formations / informations sur l'utilisation et l'utilité des archives comme sources historiques (enseignants et étudiants)
	Consolider une offre de proximité tous publics en privilégiant les dynamiques de réseau	Acteurs de la politique de la ville
		Maisons départementales
		Collectivités locales
Favoriser l'accès aux archives pour tous	Conforter l'offre à destination : -des établissements scolaires et universitaires : -des chercheurs : -des publics :	Développer une offre pédagogique en lien avec les programmes de l'Éducation Morale et Civique (EMC) Présentation de fonds particuliers, accueil personnalisé, partenariats
		Proposer des expositions itinérantes sur des thèmes sociétaux, des grandes expositions <i>in situ</i> avec une prise en compte des enjeux de développement durable (manifestations socialement et écologiquement responsables)
	Œuvrer pour le lien direct entre archives et citoyens	Enquête auprès des publics sur les usages de consultation des archives physiques et numériques
		Outils d'échanges : FAQ des usagers...
	Assurer la complémentarité entre les salles de lecture, physique et virtuelle	Terminer l'encodage des instruments de recherche (arriérés)
		Poursuivre la numérisation des fonds, notamment les fonds figurés et audiovisuels
		Convergence des systèmes d'information archivistique de gestion et de diffusion
		Enrichissement de l'offre numérique du site internet : fiches d'aide, tutoriels...



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD

365 rue du Forez

30000 Nîmes

archives.gard.fr